Publié le : 02/02/2024

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01/02/2024

Date de convocation et d'affichage : 26 janvier 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le 1^{er} février à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

<u>Présents</u>: Mrs, Mmes LARUE Fabrice – ANGE Josianne – COMBRISSON Jean-Luc – WOZNIAK Jean-Marie – BANC Jean-Pierre – ROUX Nicolas – ROBIN Christelle – LABLANQUI Jean-Marie – BOISSIEUX Thierry – AUROUX François – BABILLON Agnès – SALATA Philippe.

<u>Excusés</u>: PHILIBERT Carine – GIROT Dominique – GRANGER Anne-Marie – MANGIONE Sylvie.

<u>Absents</u>: VANDECASTEELE Corinne – VEY-FARCE Cathy – JUVENON Marie-Hélène.

<u>Procuration</u>: PHILIBERT Carine à ROBIN Christelle – GIROT Dominique à WOZNIAK Jean-Marie – GRANGER Anne-Marie à LARUE Fabrice – MANGIONE Sylvie à COMBRISSON Jean-Luc.

ANGE Josianne a été élue secrétaire de séance.

INTITULÉ	VOTE
Avis sur l'enquête publique environnementale unique relative aux travaux de réalisation du diffuseur autoroutier Porte de DromArdèche présenté par Vinci Autoroutes	UNANIMITE
Convention d'occupation précaire et révocable pour le local « jeunes » - VRA	UNANIMITE

• <u>DECISIONS DU MAIRE</u>

Droit de préemption urbain

DATE	PARCELLE	PROPRIETAIRE	ADRESSE TERRAIN	M ²	M ² PREEMI		DRESSE TERRAIN M ² PREEMPTI	IPTION
					OUI	NON		
10/01/24	C310	IZERABLE Claudette	242, rue Pratic – Cité Clerval	4255		X		

• QUESTIONS DIVERSES

Philippe SALTA questionne concernant les déchets organiques qui ne doivent plus être mis dans les poubelles à partir du 1^{er} janvier 2024. Que propose VRA pour atteindre cet objectif ? Fabrice LARUE répond que VRA met à disposition gratuitement depuis plusieurs années déjà des composteurs individuels à la demande des particuliers. Philippe SALTA demande si des systèmes collectifs sur la commune sont envisagés. Fabrice LARUE répond qu'il y en avait un, à la riveraine, il a été enlevé car ça ne fonctionne pas il y avait tout sauf des déchets organiques, notamment de la tonte. La commune s'est positionnée avec VRA pour obtenir des composteurs mais le fabricant est débordé et n'arrive pas à suivre la demande depuis la mise en place de l'obligation.

Séance levée à 18H40